



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT
AND PROTECTION OF NATURE

CCE/AE N° 00000068

du 30 OCT 2009

CERTIFICAT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE

Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature

- Vu la loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu le décret N° 2005/0577/PM du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental ;
- Vu l'arrêté N° 0070/MINEP du 22 Août 2005 fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une Etude d'Impact Environnemental ;
- Vu le rapport du Comité Interministériel de l'Environnement ;

Considérant les nécessités de service,

Certifie que :

LE CENTRE INDUSTRIEL ET FORESTIER DE MINDOUROU (CIFM), B.P. 394 Douala - CAMEROUN

a effectué toutes les procédures techniques nécessaires et respecté la réglementation en matière d'Audit Environnemental pour **son site industriel de transformation du bois à Mindourou.**

Au vu du plan de gestion environnementale dudit Audit, il est délivré le présent Certificat de Conformité Environnementale pour servir et valoir ce que de droit. -



Le Ministre Délégué

Dr. Nana Aboubakar Djallouh

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Cabinet du ministre

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT AND
PROTECTION OF NATURE

MINISTER'S CABINET

CIE/00000175

N° _____/L/MINEP/CAB/CIE

Yaoundé, le 30 OCT 2009

LE MINISTRE

Objet : Audit environnemental de votre scierie de Mindourou

A Monsieur le Directeur du Centre Industriel Forestier de Mindourou (CIFM)
B.P : 394
Fax : 33 43 31 53
DOUALA

Monsieur le Directeur;

Me référant à votre lettre de référence 001 DLA MR 2009 du 7 janvier 2009 me transmettant le rapport de l'audit environnemental de votre scierie de Mindourou, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'examen dudit rapport a suscité les observations suivantes :

- le rapport met en exergue sur la couverture, le Cabinet JMN au lieu de votre Société;
- le chronogramme de mise en œuvre des mesures environnementales est imprécis ;

Sous réserve de la prise en compte des observations ci-dessus, votre rapport reçoit mon approbation et je vous fais tenir ci-joint, le Certificat de Conformité Environnementale y relatif.

Le document revu à la lumière des observations devra m'être retourné sans délai et en cinq exemplaires pour les besoins de suivi.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

P.J : Certificat de Conformité Environnementale



Le Ministre Délégué

Dr. Nana Aboubakar Djalloh